



Paris, le 8 juin 2018

A l'attention de  
Monsieur Édouard PHILIPPE  
**Premier Ministre**  
HOTEL MATIGNON  
57 rue de Varenne  
75000 Paris SP 07

**Objet :** invitation à un groupe d'échange sur la transition énergétique et la fiscalité écologique

Monsieur le Premier Ministre,

A l'heure où la France doit s'imposer comme un leader mondial dans la lutte contre le réchauffement climatique, sans avoir atteint ses propres objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'action des territoires est plus que jamais nécessaire pour réussir la transition énergétique. En effet, les politiques énergie climat croisent ou relèvent très souvent des compétences des collectivités territoriales (planification énergétique, mise en œuvre de la Programmation pluriannuelle de l'énergie, distribution d'énergie, service public de l'efficacité énergétique, adaptation au changement climatique...). Les territoires sont ainsi fortement mobilisés pour déployer la transition énergétique à leur échelle et contribuer à la concrétisation des ambitions nationales.

Cette décentralisation, indispensable à la réalisation de la transition énergétique, doit être accompagnée des moyens nécessaires pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris. Les territoires devront en effet déployer une importante ingénierie pour contribuer à la mobilisation de tous les acteurs en faveur du développement des énergies renouvelables, de la rénovation énergétique, des circulations douces, ou encore de la lutte contre la précarité énergétique. Ils devront également réaliser des investissements importants sur leur propre patrimoine, ou pour soutenir des projets d'énergies renouvelables thermiques ou électriques et de mobilité durable. Enfin, ils prendront toute leur part pour accompagner la mutation des entreprises de leurs territoires.

Or, alors que les prélèvements sur la consommation d'énergie des Français continuent d'augmenter fortement via la contribution climat énergie, et vont presque doubler d'ici 2022 pour atteindre plus de 15 milliards d'euros, les territoires manquent de ressources pour engager une transition énergétique au bénéfice de nos concitoyens, tout en garantissant leur pouvoir d'achat et leur qualité de vie. Cette situation fait peser un risque important sur le consentement à cet impôt, dont ils ne voient que l'aspect punitif sans apport de solutions concrètes. Convaincus de la pertinence de la contribution des territoires pour faire évoluer les comportements et les investissements, il nous paraît maintenant urgent de travailler à une

répartition efficace des recettes de cet impôt entre le budget de l'État et les moyens des collectivités territoriales pour accompagner la transition énergétique de leur territoire.

Dans cet esprit, l'ensemble des associations représentatives des collectivités proposent depuis plusieurs années de consacrer une partie des recettes de la fiscalité sur le carbone aux politiques de transition énergétique des collectivités en charge de la mise en œuvre d'un plan climat air énergie territorial ou d'un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, et à la mise en œuvre concrète de leurs planifications.

De façon complémentaire, elles l'ont rappelé dans un courrier qui vous a été adressé le 26 juin 2017 par la plateforme des associations de collectivités pour la transition énergétique, et dans une tribune publiée dans Le Monde du 23 mars dernier – cette tribune a été signée par plusieurs réseaux de collectivités et par vingt-six maires ou présidents d'intercommunalités de toutes tendances politiques et représentant la diversité des communes.

Suite à l'adoption de cette proposition en lecture de la loi de finances pour 2018 au Sénat, avec le soutien de la plupart des groupes politiques, votre Gouvernement a indiqué que celle-ci était à l'étude pour 2019 et serait discutée dans le cadre de la Conférence Nationale des Territoires.

Les dernières réunions de travail de la Conférence nationale des territoires auront lieu dans les prochaines semaines, les associations et les élus signataires vous invitent donc à participer à une réunion de travail sur la transition énergétique territoriale et la fiscalité énergétique. Elle se tiendra le 4 juillet au Sénat et pourrait nous permettre de nous accorder sur la manière dont ce sujet sera abordé dans les derniers travaux de la Conférence nationale des territoires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

**Jean-Luc RIGAUT**

Président de l'Assemblée des communautés de France (AdCF)  
Président du Grand Anecy



**Gilles VINCENT**

Président d'AMORCE  
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée



**Raymond VALL**

Président de l'Association nationale des Pôles territoriaux et des Pays  
Sénateur du Gers



**Eckart WURZNER**

Maire de Heidelberg  
Président d'Energy Cities



**Christophe BOUILLON**

Président de l'Association nationale des Petites Villes de France  
Député de Seine-Maritime, Maire honoraire de Canteleu



**Alain MASSON**

Président de la Fédération des agences locales de l'énergie et du climat (FLAME)  
1<sup>er</sup> vice-président de Brest Métropole



**Jean-Luc MOUDENC**

Président de France Urbaine  
Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole



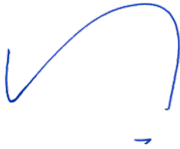
**Jean ROTTNER**

Président de la Fédération Nationale des agences  
d'urbanisme (FNAU)  
Président du Conseil Régional de Grand Est



**Hervé MORIN**

Président de Régions de France  
Président du Conseil Régional de Normandie



**Mireille BENEDETTI**

Présidente du Réseau des Agences régionales de  
l'énergie et de l'environnement (RARE)  
Présidente de l'agence régionale pour  
l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur




**Caroline CAYEUX**

Présidente de Villes de France  
Maire de Beauvais, Présidente de la Communauté  
d'Agglomération du Beauvaisis



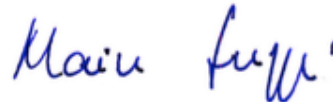
**Anne HIDALGO**

Maire de Paris  
1<sup>ère</sup> vice-présidente de la Métropole du Grand-Paris



**Alain JUPPE**

Maire de Bordeaux  
Président de Bordeaux Métropole



**Jean-François HUSSON,**

Sénateur invitant



**Ronan DANTEC,**

Sénateur invitant, Président de la commission  
développement durable de Président de l'Association  
Française du Conseil des Communes et Régions  
d'Europe (AFCCRE)





**Assemblée des Communautés de France** : 22 rue Joubert, 75009 Paris. 01 55 04 89 00

**Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays** : 22 rue Joubert, 75 009 PARIS. 01.40.41.84.13

**Association des Petites Villes de France** : 42 boulevard Raspail, 75007 PARIS. 01 45 44 63 98

**France Urbaine** : 22 rue Joubert, 75009 Paris. 01 44 39 34 56

**Régions de France** : 282 Boulevard Saint Germain, 75007 Paris. 01 45 55 82 48

**Villes de France** : 94 rue de Sèvres 75007 Paris. 01 45 44 99 61

**Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe** : 20 rue Alsace-Lorraine, 45000 Orléans. 02 26 77 83 83

**AMORCE** : 18 rue Gabriel Péri, CS 20102 69623 Villeurbanne Cedex. 04 72 74 09 77

**Energy Cities** : 2 chemin de Palente, F-25000 Besançon. 03 81 65 36 80

**Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du Climat** : 22 rue Joubert, 75009 Paris. 01 44 39 34 56

**Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme** : 22 rue Joubert, 75009 Paris. 01 40 41 16 91

**Réseau des Agences Régionales de l'Énergie et de l'Environnement** : 18 rue Gabriel Péri, 69100 Villeurbanne. 04 78 37 29 14

Courrier également envoyé à :

- **Nicolas HULOT**, *Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire*
- **Gérald DARMANIN**, *ministre de l'Action et des comptes publics*
- **Sébastien LECORNU**, *secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire*
- **Jacques MEZARD**, *ministre de la Cohésion des territoires*
- **Jacqueline GOURAULT**, *ministre auprès de Gérard COLLOMB, ministre d'État, ministre de l'Intérieur*

Courrier adressé en copie aux signataires de la tribune publiée le 23 mars dans Le Monde : **Régis Banquet**, maire d'Alzonne (Aude) et président de Carcassonne Agglo ; **Vanik Berberian**, maire de Gargilès-Dampierre (Indre), président de l'Association des maires ruraux de France ; **Jean-François Caron**, maire de Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) ; **Emmanuel Couet**, président de Rennes Métropole (Ille-et-Vilaine) ; **Claude Ferrer**, maire de Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées-Orientales) ; **Dominique Gros**, maire de Metz (Moselle) ; **Robert Herrmann**, président de l'Eurométropole de Strasbourg (Bas-Rhin) ; **Michel Maya**, maire de Tramayes (Saône-et-Loire) ; **Jean-Claude Mensch**, maire d'Ungersheim (Haut-Rhin) ; **Jean-François Muguay**, maire de La Souterraine (Creuse) ; **Eric Piolle**, maire de Grenoble (Isère) ; **Philippe Rapeneau**, président de la Communauté urbaine d'Arras (Pas-de-Calais) ; **François Rebsamen**, maire de Dijon (Côte-d'Or), président de Dijon Métropole ; **Roland Ries**, maire de Strasbourg (Bas-Rhin) ; **Johanna Rolland**, maire de Nantes (Loire-Atlantique), présidente de Nantes Métropole. Pour les réseaux : **Pierre Perbos**, président de Réseau Action Climat ; **Sandrine Buresi** et **Marie-Laure Lamy**, coprésidentes du CLER - Réseau pour la transition énergétique.